

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 13-002733 / 61676065  
Cantin S.A., 1564 Domdidier  
Production secteurs «Débitage» et «Mécanique»  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 H  
01.01.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 13-002743 / 53122694  
Dupasquier S.A., 1214 Vernier  
Secteur préparation commande / facturation, secteur préparation /  
chargement des marchandises.  
Besoin particulier de consommation  
6 H  
01.12.2013–31.10.2015 (Modification)
- 13-002703 / 62216131  
Manufacture des Montres Rolex S.A., 2504 Biel/Bienne  
Production secteurs: ébauche 5, ligne pilote, MMT machines multi-transferts  
à 3 modules / NRG 50 / Axiome.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
28 H, 6 F  
01.03.2014–28.02.2017 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 13-002729 / 53999700  
Nestlé Nespresso S.A., 1007 Lausanne  
IS département: travaux sur les installations, équipements et applications  
informatiques du groupe Nespresso SA  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
10 H, 2 F  
01.12.2013–30.11.2016 (Nouveau permis)
- 13-002740 / 7588422  
TECNO. FER. ITALIA srl, 00156 Roma  
Entretien et réparation des trains «Pendolino» à réaliser en dehors  
de l'exploitation des véhicules concernés.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.01.2014–31.05.2014 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-002731 / 53999700  
Nestlé Nespresso S.A., 1007 Lausanne  
IS département: intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations, équipements et applications TED de tout le groupe Nespresso SA  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
3 H  
01.12.2013–30.11.2016 (Nouveau permis)
- 13-002728 / 8435152  
Galderma S.A., 1018 Lausanne  
Département informatique: intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations, équipements et applications TED du site (pour tout le groupe Galderma SA).  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.12.2013–30.11.2016 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-002712 / 50423732  
Torréfaction Au Moka S.A., 2000 Neuchâtel  
Service de dépannage pour des machines à café professionnelles dans les hôtels, restaurants et cafés de l'Arc jurassien  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
3 H  
15.11.2013–14.11.2016 (Nouveau permis)
- 13-002169 / 53930714  
022 Télégénève S.A., 1201 Genève  
Département Système d'Information et Maintenance Informatique: interventions lors de problèmes techniques sur leurs équipements et applications informatiques.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)**

- 13-002720 / 62102807  
ETA S.A. Manufacture Horlogère Suisse Usine 16 / Centre de Production,  
2740 Moutier  
Production: secteur décolletage  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
4 H  
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

10 décembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail